

En savoir plus !

Vous souhaitez vivre chez vous
sans être seul et participer à une vie
collective intégrée dans la ville ?

Le projet d'habitat inclusif
est fait pour vous !

N'hésitez pas à nous rencontrer
pour en apprendre davantage.

Contact pour les personnes âgées

04 76 41 69 32
habitat-inclusif@meylan.fr

Contact pour les personnes
en situation de handicap

04 76 62 81 62
habitat-inclusif-meylan@apajh38.org



Un habitat accompagné, partagé et inséré

Tout savoir sur l'habitat
inclusif de Meylan !



Un projet co-porté par la Ville de Meylan, son CCAS et l'APAJH Isère.



Qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?

C'est

un mode d'habitat regroupé

et

un projet de vie sociale
et partagée

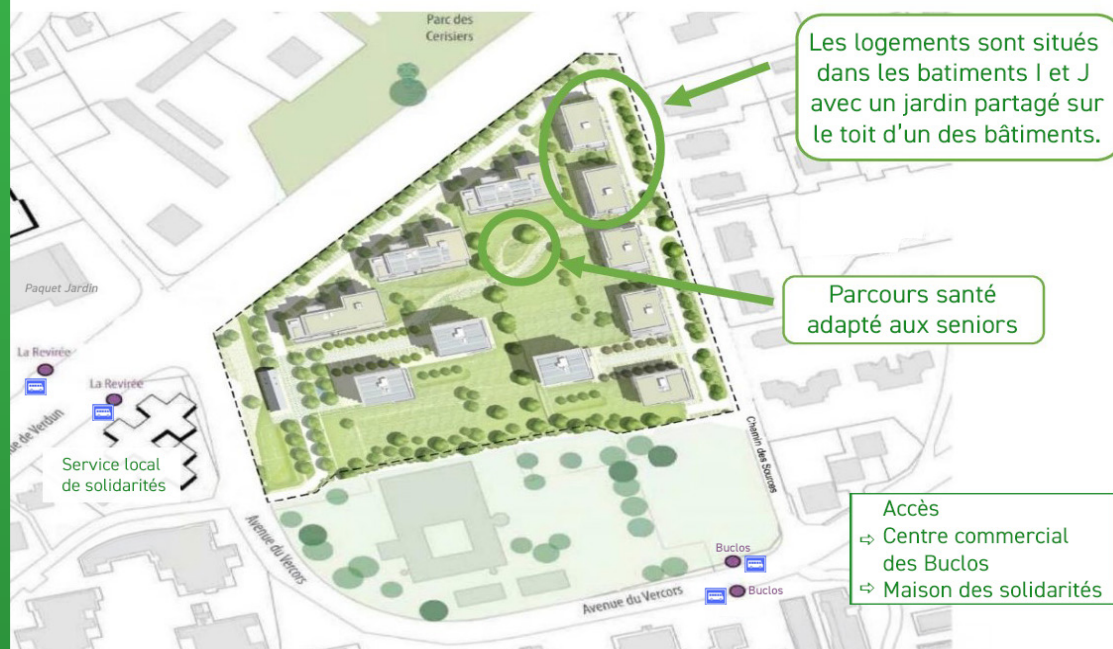
Les habitants disposent de leur propre logement dont ils sont locataires, à proximité les uns des autres. Ils partagent des espaces de vie communs et des temps d'animation avec les autres habitants.

Attention, l'habitat inclusif n'est pas un établissement spécialisé, ni un habitat collectif, ni une résidence.



C'est où ?

Les **30 logements** sont répartis dans deux immeubles au sein du domaine L'Orée du Parc (chemin des Sources). A proximité des commerces, de la future Maison des solidarités et du Service Local de Solidarités, d'espaces verts, d'arrêts de bus, ils bénéficient d'une situation privilégiée au sein de la Ville de Meylan.



Pour qui ?

- **17 logements** pour des personnes de plus de 65 ans autonomes.
- **13 logements** pour des personnes en situation de handicap.

Autre condition d'accès : être éligible au logement social selon les plafonds de ressources en vigueur.

Comment ça fonctionne ?

Le projet de vie sociale et partagée est coconstruit par les habitants eux-mêmes.

Pour les accompagner, deux travailleurs sociaux sont chargés de l'animation, de la coordination et de la dynamique de groupe.

Les + de l'habitat inclusif meylanais

- **un local partagé, 120 m²** dédiés aux activités collectives du groupe avec un espace cuisine et une pièce de vie.
- **une chambre temporaire,** réservable par les locataires pour accueillir quelques jours leurs proches.
- **un jardin partagé,** installé sur le toit d'un des immeubles, accessible aux locataires de l'habitat inclusif.